

Reconnaitre le ragondin et le rat musqué

	RAGONDIN	RAT MUSQUE
ORIGINE	Amérique du Sud	Amérique du Nord
DESCRIPTION	Corps massif et grosse tête, pelage brun roussâtre à foncé, incisives oranges et moustaches blanches	Allure de campagnol trapu, à tête large et pelage doux, plutôt brun foncé
QUEUE	Cylindrique, écaillée avec des poils raides (25-45 cm)	Aplatie selon un plan vertical, écaillée (20-25 cm)
TAILLE/POIDS	70-105 cm / 3-12 kg	50-65 cm / 1-1,5 kg
REPRODUCTION	Toute l'année, 3 portées de 2-9 petits (gestation : 130 j)	Mars-octobre, 2-3 portées de 6-8 petits (gestation : 30 j)



Ragondin



Rat musqué



Le ragondin vit en famille dans de vastes terriers creusés dans les berges, talus ou digues. Il consomme un tiers de son poids en végétaux chaque jour et est très prolifique. L'absence de prédateurs naturels lui permet de coloniser de nombreux cours d'eau en Bourgogne.

A ne pas confondre avec le castor, qui est protégé !



Quelques recommandations :

- Évitez de nourrir les ragondins en liberté
- Ne les approchez pas, ils pourraient être malades ou agressifs
- Évitez tout contact avec ces animaux sans protection de gants
- Ne déplacez pas les cages



Soutenez le plan de gestion collectif :

Promeneurs, usagers :
Respectez les cages des bénévoles, ne confondez pas régulation et braconnage. Le piégeage est sélectif.

Propriétaires fonciers :
Accorder votre autorisation de destructions aux bénévoles piégeurs et chasseurs et permettez l'accès à vos parcelles.

Chasseurs, piégeurs :
Rejoignez le réseau de lutte, de nombreux sec-teurs sont encore vacants. Le piège-cage ne nécessite ni homologation, ni agrément.

FREDON Bourgogne

Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

21 impasse Jean-Baptiste Gambut - 21 200 Beaune

Téléphone : 03 80 25 95 45

Télécopie : 03 80 25 95 49

Courriel : secretariat@fredon-bourgogne.com

<http://www.fredon-bourgogne.com>



Pour en savoir plus !

LE RAGONDIN

Une menace pour l'homme et son environnement



Réalisation : FREDON BOURGOGNE / 2013 - Crédit photographiques : réseau FREDON/FDGDON - Ne pas jeter sur la voie publique



Pourquoi et comment une régulation collective ?

Ce qu'on leur reproche :

Un risque pour la santé :

Ragondin et rat-musqué sont vecteurs de diverses maladies transmissibles à l'homme : Leptospirose (contact cutané avec des milieux souillés par l'urine d'individus affectés), Douve du foie, Maladie de Lyme ...

En élevage, le ragondin est considéré comme la première cause d'avortement du bétail.

Une nuisance pour l'environnement :

En s'installant le long des cours d'eau, il est responsable de :

- La dégradation de la ripisylve,
- Les dommages aux cultures,
- L'érosion voire l'effondrement des berges,
- La destruction d'habitats sensibles naturels et perte notable de biodiversité,
- La dégradation des lagunages et autres ouvrages hydrauliques.



Détails règlementaires :

Le ragondin et le rat musqué sont considérés comme espèces nuisibles sur l'ensemble du territoire. Toute l'année, ils peuvent être :

- **piégés en tout lieu.** Seuls certains pièges nécessitent un agrément,
- **détruits à tir ou déterrés,** par un titulaire du permis de chasse validé pour l'année,

Sur des terrains (autres que ceux qui vous appartiennent), il faut l'accord du propriétaire.

Le plan de gestion des populations est efficace s'il est suivi, dans le temps et sur l'ensemble du cours d'eau !

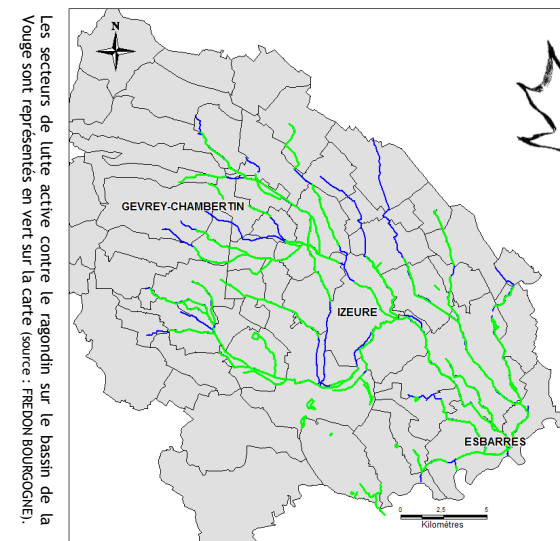
L'empoisonnement, le gazage et/ou l'utilisation de pièges non homologués est formellement interdit !

L'implication du SBV

Depuis près de 10 ans, le Syndicat du Bassin versant de la Vouge met en œuvre un plan de gestion des populations de ragondins pour lutter contre leur prolifération.

Avec pour volonté de préserver son investissement dans la restauration des ripisylves locales, **le SBV rétribue les prises des bénévoles de manière progressive.**

L'investissement collectif durable a permis de voir baisser et se stabiliser les populations de ragondins sur la Vouge et ses affluents.



Syndicat du Bassin de la Vouge
Julie CARRAUD

25 Avenue de la Gare - 21 220 GEVREY-CHAMBERTIN

Téléphone : 03 80 51 83 23
<http://www.bassinvouge.com>

Contactez le SBV !

